

Résolution présentée par la délégation de

Biélorussie

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La prise en charge des migrants refoulés par les pays européens

L'Assemblée Générale,

Alarmée par l'actuelle crise migratoire en Europe et par l'ampleur des flux migratoires venants d'Afrique et du Moyen Orient causant près de 17'000 morts et disparus en Méditerranée depuis 2014,

Déplorant que le règlement Dublin II mette une pression excessive sur les zones frontalières de l'Union Européenne (UE) retenant près de 15'788 migrants où les Etats d'Europe méridionale ne sont pas en mesure d'offrir un soutien adéquat aux réfugiés,

Offusquée que les pays d'Europe Méridionale ne puissent pas respecter les droits des migrants et les accueillir malgré l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme,

Constatant que de nombreux pays européens ont un indice de fécondité très bas avec une population vieillissante selon l'ONU, et que leur densité de population sont aussi très basses avec de grandes superficies disponibles,

Considérant que les pays d'ex-territoires de la Grande URSS pourraient accueillir les migrants et les demandeurs d'asile refoulés par l'UE en vue de faire prospérer l'économie et le développement des pays,

Décide que l'Organisation des Nations Unies (ONU) crée un programme visant à soulager les Etats d'Europe méridionale en assurant une redistribution automatique des migrants ;

- que les pays d'Europe ayant un taux de fécondité inférieur à 1,80 naissances par femme et une densité de population inférieure à 70 habitants par km² sont soumis à une obligation de participer au programme cité ci-dessus ;
- de charger l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) d'étudier et de s'occuper des dossiers de chaque migrant au sein de l'Union Européenne, et de les transférer dans un pays conforme aux caractéristiques indiquées ;
- que les pays prenants en charge les migrants s'occuperont par la suite de tous les aspects administratifs et logistiques afin que ces migrants puissent au mieux s'intégrer et contribuer au développement de l'économie du pays.

Le texte français fait foi